

Image not found or type unknown



Réduire mon temps de travail

Par **laet2904**, le **09/06/2009 à 10:37**

Bonjour, je viens d'être embauchée (nov 08) en CDI en 39h dans une association de loi 1901 qui est une école supérieure. Je souhaiterais passer à 80% dès janvier 2010. A partir de quelle date puis-je demander mon temps partiel ? (je pensais le demander en nov 09 pour mon bilan annuel). Quelles sont les démarches d'abord sur entretien puis lettre en AR ? Puis je lui imposer mes jours (ne pas travaillé le mercredi après midi et quitter 1h plus tôt tous les soirs car enfant qui rentrera à l'école en sept 10). Si elle refuse j'envisage de démissionner aurais-je le droit aux assedic ? Quels sont les textes de référencement sur lesquels je pourrais m'appuyer ? merci d'avance de vos réponses et bonne journée